



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Sébastien FOURNIÉ, Séverine LO, Yves DELMAS, Jacques FAURE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Dorothée RHAULT

- **Approbation du PV du 09/06/2020 :**

Ce PV est approuvé à l'unanimité.

- **Présentation d'un projet d'accueil de jour pour personnes nécessitant d'être aidées**

En début de séance un projet porté par une habitante de la commune est présenté au Conseil. Il s'agirait d'ouvrir à Villeneuve un accueil de jour pour les personnes âgées ou les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer afin de permettre à la fois le maintien à domicile le plus longtemps possible de ces personnes et d'apporter à leurs familles ou autres aidants, soutien et accompagnement dans leur investissement.

Il s'agirait d'une structure ouverte du lundi au vendredi qui pourrait accueillir les usagers soit à la journée avec prise des repas sur place, soit à la demi journée et ce une ou plusieurs fois par semaine en fonction de leur demande et du plan APA qui leur serait attribué par le Conseil Départemental.

Des activités variées et adaptées aux besoins et souhaits de chaque usager seraient proposées: activités cognitives, ludiques, manuelles et culinaires ainsi que des activités physiques et de bien être .

Le fonctionnement de l'accueil de jour serait financé par divers organismes et par les familles. Des subventions des collectivités locales, régionales, de la communauté des communes et de l'Europe pourraient éventuellement être sollicitées. Un accompagnement important de la commune serait nécessaire pour l'acquisition ou la location d'un bien immobilier bien situé et adapté ou adaptable à ce type d'activité.

- **Approbation du compte administratif**

L'examen détaillé du compte administratif a eu lieu lors du précédent Conseil municipal. Il est donc demandé aux membres du Conseil s'il y a des remarques ou questions sur les comptes de 2019. Le compte administratif est ensuite voté à l'unanimité sur les bases suivantes :

-la section fonctionnement : recettes 316 099€ dont 20 232 € provenant du report de l'exercice 2018; dépenses 216 477 €. Sur l'excédent dégagé dans cette section, le Conseil vote à l'unanimité l'affectation de 80 000 € à la section d'investissement de l'exercice 2020 afin d'autofinancer en grande partie les investissements budgétés en 2020.

- la section investissement : recettes 554 402 € dont 52 635 € de report provenant de 2018. A cette somme s'ajoutent 43 121 € qui sont des subventions acquises mais restant à réaliser. Le total des recettes d'investissement s'établit donc à 597 523 €.

Les dépenses engagées s'élèvent à 534 753 €. S'y ajoutent 65 400 € de dépenses votées en 2019 mais restant à réaliser. Le total des dépenses s'élève donc à 600 153 €. La section fait apparaître un léger déficit de 2 630 €.

- **Vote du compte de Gestion**

Le compte de gestion est tenu par la Trésorerie générale. Etant le reflet exact des comptes de la commune, il est voté à l'unanimité.

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020**

Le Conseil vote à l'unanimité la non augmentation des taux des impôts et taxes locales pour l'année 2020.

- **Vote des subventions aux associations**

Les subventions aux associations sont renouvelées pour un même montant que l'an dernier à l'exception des dotations à l'amicale des pompiers et à la Gaule Cordaise qui ont été supprimées.

- **Vote du budget primitif**

Le budget 2020 de la section fonctionnement est établi sur une base de 331 544 € tant en dépenses qu'en recettes. Ce montant de recettes se décompose en 291 690 € propres à l'exercice et 39 854 € provenant de l'exercice 2019.

Le budget de la section investissement s'élève à 237 104 € tant en dépenses qu'en recettes. Ces dernières représentent 137 455 € sur l'exercice. Elles sont majorées de 19 649 € provenant du report de l'année 2019 et de 80 000 € provenant de l'excédent 2019 de la section fonctionnement (voir ci-dessus).

Le total des dépenses d'investissement budgétées sur 2020 s'élève à 237 104 €.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ce budget.

- **Compte rendu de la rencontre avec le Conseil Départemental (présentation des projets de la mandature)**

Différents projets ont été présentés afin d'ébaucher leurs plans de financement et d'envisager les demandes de subventions lors d'une rencontre avec des membres du Conseil Départemental. Cette présentation a porté sur toute la durée de la mandature.

Les sujets abordés ont concerné: l'aménagement du rond point à la Croix Grande, la sécurisation du virage à angle droit sans visibilité sur le chemin de Rouquette, l'aménagement et la sécurisation de sa sortie sur la route d'Albi , la création d'un chemin piétonnier: voie douce, depuis la sortie du bourg jusqu'au chemin de Rouquette , l'aménagement du parc jouxtant la salle polyvalente, le remplacement du système d'éclairage public du village , l'agrandissement de la salle des associations qui pourrait être dotée de vestiaires, sanitaires, internet..,l'extension du cimetière de la Gardelle pour création de nouveaux emplacements funéraires et l'achat du terrain qui entoure l'église de St Etienne du Brès afin de disposer d'un dégagement et d'un parking.

Certains des projets ci dessus pourraient être financés par le Conseil Départemental, la région et l'Etat.

- **Ecole**

Une aide de 5849 euros de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été accordée (soit 30% du montant des travaux) et une subvention du FDT (Fonds de développement Territorial) reste à venir pour la réfection du préau de l'école.

- **Analyse des devis pour le changement du photocopieur et du matériel informatique**

Après examen de 3 devis et négociation des prix, l'entreprise ALKIA emportera le marché pour l'achat du copieur (3000 euros TTC) et l'entreprise INFORMEO a été retenue pour l'achat du matériel informatique (3200 euros TTC).

- **Réflexions sur l'achat d'un camion ou d'un fourgon**

Après avis pris auprès de l'employé de mairie qui utilise le matériel, un nouveau fourgon jugé plus pratique qu'un camion benne sera acheté .

- **Questions diverses**

Le remplacement des projecteurs du terrain de boules par des leds est acté.

Compte rendu du Conseil des Ecoles : Quelques menus travaux sont à prévoir et seront réalisés par l'agent municipal. Une sonnerie en guise d'alarme a été réclamée et à cet effet une corne de brume sera fournie. Concernant les effectifs, 117 élèves sont recensés pour la rentrée 2020 sur le regroupement pédagogique.

Une délibération est prise pour le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux du préau de l'école cet été : c'est l'entreprise COUCOUREUX qui a été retenue eu égard de son mieux disant et de sa disponibilité en cette période.

Illuminations de Noel au village: des propositions commerciales de la société DECOLUM Technic Industrie sont attendues en vue de changer les illuminations les plus anciennes.

Village fleuri: cette année il n'y aura pas de concours mais en vue de l'inscription de notre village, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement) nous a proposé de faire une visite pour des conseils gratuits d'aménagements.

Le Conseil municipal donne son accord pour que Mr Blanc, producteur, s'installe prochainement , tous les mercredis, sur la place du village pour vendre des poulets rôtis. Cet accord est limité dans le temps afin de juger de la qualité de la prestation.

Dates à retenir :

- 12 août dès 18h30 : Marché gourmand
- 27 septembre dès 9h : 6^{ème} foire aux plantes (entrée gratuite)